

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Créé en avril 2001, le Parc est né de l'initiative des castanéiculteurs, les producteurs de châtaignes. Entre volcans et vallées, entre terrasses et landes, au cœur de paysages à couper le souffle, les Monts d'Ardèche sont une terre d'accueil qui vibre au rythme des fêtes de la châtaigne et de nombreux événements culturels...

La Maison du Parc des Monts d'Ardèche est située au cœur d'un domaine de 40 hectares, au pied du dernier volcan éteint du Vivarais : la Coupe de Jaujac. A découvrir toute l'année, en parcourant le sentier **La Coulee vive**. Au sein de ce domaine, vous serez accueillis pendant l'été à la Maison du Parc et découvrirez un espace information et librairie, un bar à eaux, une boutique ainsi que des expositions originales.



Cet été à la Maison du Parc

> Du 26 mai au 16 septembre : Exposition estivale Biotrésors des Monts d'Ardèche. Cet été, partez en quête d'une nature secrète. Cette exposition propose une découverte de la faune, de la flore et des paysages des espaces naturels sensibles du Parc. Entrée gratuite - Pour toute la famille.

> 24 juin : PAVILLON FULLER / Chantier de construction participatif avec le chorégraphe Jordi Gall. Après un temps d'atelier dédié au corps, les participants fabriquent puis assemblent une grande structure de bois et de cordages. Gratuit, sur inscription. Renseignements : inscriptions@format-danse.co

> Visite guidée de la Maison du Parc
Avec la LPO Ardèche et la FRAPNA, venez découvrir l'exposition Biotrésors des Monts d'Ardèche. Un animateur naturaliste vous fait découvrir le refuge LPO des jardins de la Maison du Parc. Bassin aux libellules, prairie, forêt et sentier d'interprétation seront également au menu de cet après-midi nature. Tous les mardis de juillet. Rendez-vous à 15h à l'accueil de la Maison du Parc. Gratuit, réservation conseillée au 04 75 36 38 60.

> Atelier d'initiation à l'apiculture
Le temps d'une matinée, prenez l'habit de l'apiculteur et découvrez l'univers des abeilles qui butinent à la Maison du Parc - Animé par Vincent Bouchereau, apiculteur. Tout public.
Les mercredis de 9h30 à 12h30 : 4/07 - 11/07 - 18/07 - 25/07
01/08 - 08/08 - 22/08
Tarif : 10€/personne, 5€/moins de 12 ans, tarif famille à 25 €
Inscription obligatoire : 04 75 36 38 60

> Visite guidée de Jaujac
Partez à la découverte de Jaujac et de sa biodiversité avec les accompagnateurs en montagne d'Ardèche Randonnées. Tous les jeudis du 2 juillet au 30 août, balade de 2h avec une dégustation de produits locaux à la Maison du Parc. Départ à 15h à l'Office de tourisme de Jaujac.
Tarif: 3€ / Gratuit - de 12 ans. Sans réservation.



MAISON DU PARC

* Monts d'Ardèche

Expo et animations
Biotrésors des Monts d'Ardèche,
partez en quête d'une
nature secrète

Jaujac | 2018
Entrée libre



Période et horaires d'ouverture de la Maison du Parc 2018
Entrée libre

> Du 26 mai au 30 juin / du 1er au 16 septembre
Ouvert tous les week-end de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
> Du 1er juillet au 31 août
Ouvert tous les jours de 13h30 à 18h, week-end et jours fériés de 10h30 à 12h30 / 13h30 à 18h.

Boutique et animations à la Maison du Parc
> La boutique propose des sables, confitures, farines de châtaignes, du miel, du vin et plein de produits originaux «valeurs Parc».
> Animations bar à eaux et dégustation des produits des Monts d'Ardèche.
> Les mardis, mercredis et jeudis, des randonnées, des ateliers ou des visites guidées sont organisées. Voir programme détaillé dans la carte.

Office de tourisme Ardèche des Sources et Volcans
Bureau de Jaujac : 04 75 35 49 61 / tourisme@jaujac.fr
www.ardachedessourcesetvolcans.com
Week-end et jour férié 9h-13h.
JUILLET / AOÛT : lundi > vendredi 9h à 13h et 15h à 18h.
NOVEMBRE à MARS : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 13h.

Maison du Parc
50 allée Marie Sauzet
07 380 Jaujac
04 75 36 38 60
www.pnrma.fr

Crédits : illustration Jacky Duret © PNRMA - Nicolas Dupieux - N. Kéa - F. Figliere - A. Berat - Imp. Fomboy / Création PNRMA - VN / 2018 - 6 ème édition

C'est aussi à la Maison du Parc...



Suggestions de rendez-vous de l'été 2018 avec le Parc des Monts d'Ardèche

> 26 mai, Fête de la nature à la Maison du Parc : inauguration de l'exposition estivale et visites guidées des jardins et de Jaujac autour des Biotrésors des Monts d'Ardèche.
> Spectacle de danse instantané #2 sur la place du village à Jaujac / 4 mai à 19h - PX8 • Cie Arrangement Provisoire - FORMAT
> Fête de la transhumance à la Maison du Parc à Jaujac / 10 juin
> 24 juin, itinérance chorégraphique de Format : spectacle à Jaujac (place du village)
> Marché de la myrtille à Mézilhac / 12 août
> Les journées européennes du patrimoine
Animations et balades autour de l'exposition Biotrésors des Monts d'Ardèche à la Maison du Parc / 15 et 16 septembre



La coulée vive) Chemin curieux des Monts d'Ardèche



11/ Volcan de Jaujac



10 / La source



5 / Bassin de biodiversité

Accès piéton par chemin des marronniers



Belvédère

11

9

10

12

8

Le volcanoscope

3

4

5

6

7

Les terrasses

Jeu de l'oie

1

2

Chasse aux biotrésors à la Maison du Parc

Partez à la recherche des biotrésors (chouette, loutre, salamandre...) cachés sur le parcours La coulée vive. De nombreux cadeaux à gagner !
Départ : accueil de la Maison du Parc, aux horaires d'ouverture estivale.



4/ Serre



3 / Hôtel à insectes



6 / La cléde



1 / Le Rochemuroscope



Jaujac, village de caractère

Vers le parking et Jaujac, Accès piéton uniquement sauf personne à mobilité réduite



Coulée vive / 1h30

Belvédère - Tour du cratère + 30 minutes

A découvrir toute l'année
Accès libre

Soyons respectueux de la nature et des habitants

Le patrimoine des Monts d'Ardèche est riche mais fragile.

Merci de respecter quelques règles simples durant la pratique de votre activité.



Ne laissez pas de traces de votre passage dans la nature.



Ne cueillez pas n'importe quoi. Informez-vous sur les espèces de fleurs protégées.



Respectez les cultures et les propriétés agricoles : refermez les barrières après votre passage.



Veillez à ne pas déranger les animaux sauvages et contrôlez vos animaux domestiques.



Adaptez votre comportement aux risques d'incendie : pas de feu, ni de mégots incandescents.



Respectez les milieux aquatiques. L'eau est le bien commun de tous : hommes, animaux et plantes.



Empruntez les sentiers. Vous éviterez ainsi de déranger les animaux et de dégrader les milieux naturels.



Respectez les équipements installés pour le confort de votre découverte et signalez les dégradations constatées.



Le camping sauvage n'est pas autorisé sur le domaine.